

# Appel à la concurrence 2021.RM023

## Atelier de Schaerbeek

### Contents

Art.1 Brève description.....	2
Art.2 Offre .....	2
Art.3 Visite .....	2
Art.4 Enlèvement.....	2
Art.5 Fiches techniques.....	4
Art.6 Photos .....	5

[+ Formulaire de soumission](#)



## Art.1 Brève description

La SNCB met en vente un wagon de marchandises fermé. Ce matériel roulant se trouve actuellement dans l'atelier SNCB de Schaerbeek. Le wagon n'est plus apte à rouler et doit être enlevé par camion, endéans le mois après l'annonce des résultats de vente.

Le matériel est vendu en l'état, la SNCB ne peut garantir le poids mentionné sur les fiches techniques.

## Art.2 Offre

Veillez rédiger votre offre selon le modèle en annexe.

Afin de pouvoir estimer au mieux votre prix, et les modalités de transport, il est obligatoire de venir inspecter la machine sur place.

Votre offre doit nous parvenir le 14/11/2021 à 16h00 AU PLUS TARD sur [quote.materials@b-rail.be](mailto:quote.materials@b-rail.be). Les offres qui nous parviendront après cette date, ne seront plus acceptées.

Seul le candidat acheteur dont l'offre est retenue sera prévenu dans un délai raisonnable (3 jours ouvrables maximum, sauf situation exceptionnelle).

## Art.3 Visite

Veillez prendre contact avec les responsables du matériel roulant à l'atelier :

Adresse: SNCB Technics - Atelier de Schaerbeek - Place Princesse Elisabeth 6, 1030 Bruxelles  
Contact: Patrick Cool, +32490653013, [patrick.cool@belgiantrain.be](mailto:patrick.cool@belgiantrain.be)

Le port des chaussures de sécurité et du gilet jaune est obligatoire. Selon les sites, le port de lunettes ou de casque peut être imposé. Merci de vous renseigner avant toute visite.

## Art.4 Enlèvement

Le transport et, le cas échéant, le chargement du matériel sur camion sont complètement à charge de l'acheteur, à partir de l'emplacement actuel. Si l'atelier doit aider au chargement, un montant de 250€ par engin sera facturé à l'acheteur.

Il incombe à l'acheteur d'informer son transporteur des modalités de l'enlèvement pour éviter toute discussion ultérieure.

L'enlèvement doit avoir eu lieu au maximum 1 mois après la signature du contrat.

Pour la planification de l'enlèvement, veuillez prendre contact avec les responsables du matériel roulant renseignés à l'Article 3 du présent document et ce, le plus vite possible après l'attribution du matériel.

Dans le cas où le matériel n'est pas acheté pour réemploi mais comme déchet valorisable, il est formellement interdit de démonter ou de mitrailler sur place, sauf rare exception à déterminer à



l'avance et par écrit avec l'atelier. L'acheteur est également tenu de fournir une attestation de destination des déchets à l'atelier.

Les normes de sécurité et d'environnement en vigueur dans toutes les installations de l'atelier sont à respecter scrupuleusement.





Art.6 Photos



**FORMULAIRE DE SOUMISSION**

<b>N° 2021.RM023</b>	<b>Vente d'un wagon marchandises fermé</b>
Je, soussigné (Nom, Prénom, Qualité)	
<b>Agissant</b>	
En mon nom propre (1)	-
Adresse (rue, n°, code postal, ville, pays)	
N° Tél:	
E-mail:	
Compte bancaire n°:	-

<b>Pour la firme (1)</b>	
Nom de la société	
Adresse (rue, n°, code postal, ville, pays)	
N° Tél:	
E-mail:	
Compte bancaire n°:	
N° d'entreprise:	

*(1) Biffer la mention inutile.*

<p>déclare:</p> <p>m'engage par la présente à :</p>  <p>garantit la SNCB, à l'entière décharge de cette dernière :</p>  <p>déclare</p> <p>Date et signature, précédées de la mention « Lu et approuvé »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Avoir examiné les mitrailles ou objets divers composant le lot ci-dessous</li> <li>➤ Respecter les clauses et conditions dudit Appel à la Concurrence et des Conditions Générales de Vente de la SNCB</li> <li>➤ Verser à la S.N.C.B. la somme correspondant au montant dudit lot qui sera mis à sa disposition selon les prescriptions</li> <li>➤ Respecter scrupuleusement la législation en vigueur en matière de protection de sécurité et d'environnement</li> <li>➤ Contre tout recours intenté contre elle du fait, notamment, de l'utilisation, de l'entreposage, du déversement, du traitement, de la transformation, du transfert ou de l'élimination des matériaux issus de la vente</li> <li>➤ Contre tout recours éventuel, pour toutes les conséquences dommageables quelconques résultant d'accidents ou de toutes autres causes, que subiraient : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « l'acheteur », personne morale ou physique, lui-même ou ses préposés; et son ou leur matériel ;</li> <li>- les tiers y compris les préposés et mandataires de la SNCB; et leur matériel ;</li> <li>- la SNCB en ce qui concerne tant les biens qui lui appartiennent que ceux dont elle a la jouissance.</li> </ul> </li> </ul> <p>à l'occasion de toutes les étapes de la vente et de toute activité la succédant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Enlever le matériel à son emplacement pour le .../.../.....</li> </ul>
---	--

La SNCB se réserve le droit de refuser l'offre si celle-ci est jugée insuffisante.



**FORMULAIRE DE SOUMISSION****2021.RM023**

N°	Matériel	Lieu	Soumission en EURO HTVA	
			En chiffres	En toutes lettres
1	Wagon fermé	Schaerbeek		

*Date et signature*